



PRÉFET DU NORD

Lille, le 19 juin 2014

Communiqué de presse

AUGMENTATION DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE DANS LE NORD : LE PREFET APPELLE CHACUN A VEILLER À SA SÉCURITÉ ET À CELLE DES AUTRES



Trente-cinq personnes sont décédées sur les routes du Nord depuis le début de l'année, contre 31 à la même période l'année dernière. Au cours de la première quinzaine du mois de juin, la mortalité routière a augmenté très fortement, avec 7 victimes contre 3 en juin 2013.

Malgré les bons résultats constatés depuis le début de cette année, cette inversion de tendance constitue une alerte pour tous.

Dominique Bur, préfet du Nord, appelle les conducteurs à un comportement responsable et prudent soulignant la nécessité, pour chacun, de redoubler d'attention et de poursuivre ses efforts pour une conduite sûre, sereine, respectueuse des autres, en particulier à l'égard des usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues motorisées).

L'analyse des accidents graves et mortels depuis le début de l'année met en évidence la nécessaire vigilance que doivent observer les conducteurs d'un véhicule et les piétons. Chacun doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation, et notamment à l'égard des piétons et des conducteurs de deux-roues.

Si plusieurs décès sont liés à des excès de vitesse qui provoquent et aggravent les accidents, le département connaît depuis le début de l'année une série d'accidents dont les causes sont liées à des manœuvres ou des changements de direction au cours desquels les conducteurs ont percuté mortellement des piétons et des conducteurs de deux-roues. L'attention des automobilistes est attirée sur la nécessité d'anticiper le comportement des autres et de ne pas oublier les contrôles préalables, notamment dans les rétroviseurs. L'usage des téléphones et smartphones, qui accapare l'attention des usagers de la route et réduit considérablement leur capacité à répondre immédiatement aux dangers, est par ailleurs mis en évidence dans de nombreux accidents.

L'ensemble du département est touché par ces drames. Tous les types de voies de circulation (autoroutes, routes nationales, routes départementales), les zones rurales et urbaines et l'ensemble des moyens de transport sont concernés.

Face à cette dégradation, qui intervient alors qu'une amélioration sensible avait été enregistrée au cours des 5 premiers mois de l'année confirmant l'évolution favorable de l'année dernière (67 tués en 2013, 81 en 2012), le préfet a demandé à l'ensemble des services de l'Etat concernés par la sécurité routière de demeurer mobilisés, en intervenant à la fois en matière d'éducation et de prévention mais aussi en réprimant avec la plus grande fermeté les infractions constatées.

Chacun doit veiller à sa sécurité et à celle des autres en respectant le code de la route et les règles de prudence pour un meilleur partage de la route.